En Flèche

N°305 / SEPTEMBRE 2022 LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

www.ville-lafleche.fr

DOSSIER / NUMÉRIQUE > P 9

De nouveaux SERVICES

© ADOBE STOCK

ÉDITO

© PHILIPPE NOISETTE

NADINE GRELET-CERTENAIS, MAIRE
n.grelet@cc-paysflechois.fr

L'heure de la rentrée a sonné pour les enfants, leurs professeurs et les agents de la Ville œuvrant dans le secteur scolaire.
Durant l'été, les services Techniques ont effectué des travaux d'entretien afin d'offrir un cadre de travail plus agréable aux usagers (mise en conformité de locaux et installation d'attaches vélos à André-Fertré, aménagements de sécurité du parking devant l'école Pape-Carpantier).
Enfin, des totems en forme de crayons et des silhouettes fluorescentes seront installés à proximité des passages piétons, conformément au choix des habitants lors du dernier budget participatif.

Les effectifs dans les écoles se maintiennent et il convient à cet instant de saluer l'équipe pédagogique et les parents d'élèves de l'école maternelle André-Fertré pour leur mobilisation, accompagnée par la Ville, ayant contribué à éviter une fermeture de classe.
La rentrée scolaire est également le moment d'organiser l'année à venir. Ouvert pour la première fois aux associations culturelles et humanitaires, le traditionnel Forum des sports se tiendra samedi 3 septembre au complexe de La Monnerie. Ce sera l'occasion de découvrir la diversité associative de notre ville et de vous inscrire à de nombreuses activités.
Bonne rentrée à tous !

DANS CE NUMÉRO / ÉTÉ 2022

FOCUS / P.3: LE FORUM EN GRAND - **ACTUALITÉS / P.4 À 7:** ILS CUISINENT POUR VOUS **> P.4** - UNE BRADERIE EN CENTRE-VILLE **> P.7** - **ÉCLAIRAGE / P.8:** DES RÈGLES À RESPECTER - **DOSSIER / P.9 À 12:** DE NOUVEAUX SERVICES - **PORTRAIT / P.13:** GENEVIÈVE DELANNÉ - **LOISIRS / P.14 À P.17:** UNE NOUVELLE SAISON **> P.14** - CROSS TRIATHLON **> P.15** -**TRIBUNES / P.18** - **INFOS PRATIQUES / P.19**

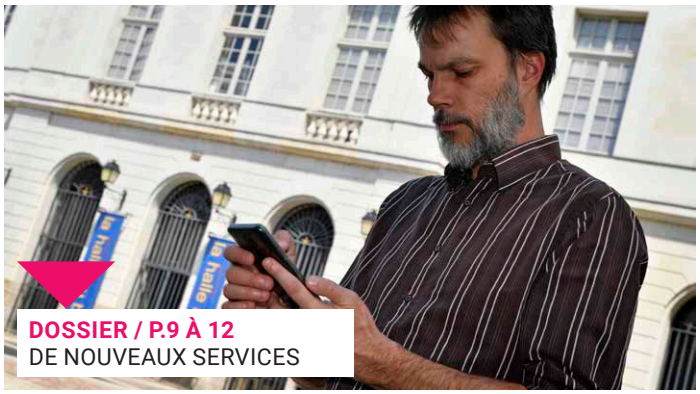

DOSSIER / P.9 À 12
DE NOUVEAUX SERVICES

© PHILIPPE NOISETTE

FOCUS / P.3
LE FORUM EN GRAND

© PHILIPPE NOISETTE

ÉCLAIRAGE / P.8
DES RÈGLES À RESPECTER

© ADOBE STOCK

PORTRAIT / P.13
GENEVIÈVE DELANNÉ

© PHILIPPE NOISETTE

VILLE DE LA FLÈCHE

Publication mensuelle de la Ville de La Flèche
Codirection de la publication : Nadine Grelet-Certenais et Carine Ménage / **Rédactrice en chef :** Nathalie Braud. **Journaliste :** Corinne Picard.
Conception : dynamo+. **Mise en pages :** Sophie Rousteau et Angéline Peltier / **Impression :** SETIG-Abelia-BEAUCOUZÉ (49) / **Dépôt légal :** septembre 2022. Numéro imprimé à 9 300 exemplaires / **Distribution :** La Poste / **Crédits photos :** service Communication sauf mention contraire.
Contacter la rédaction ou signaler un problème de distribution : 02 43 48 53 70, communication@ville-lafleche.fr

© PHILIPPE NOISETTE

PRATIQUE / RENDEZ-VOUS

Le Forum EN GRAND

Le traditionnel Forum des sports ouvre ses portes à la culture et aux associations, le 3 septembre, au complexe sportif de La Monnerie.

Depuis des années, le Forum des sports figure en bonne place sur le calendrier de la rentrée. Il faut dire que la formule a fait ses preuves, tant du côté des clubs et associations sportives que du public. *« Les clubs apprécient la visibilité que leur offre cette journée tandis que les familles y voient un moyen de gagner du temps pour les inscriptions »*, estime Amadou Kouyaté, maire adjoint chargé du Sport.
Cette année l'offre s'élargit avec la présence de services municipaux et d'associations du secteur culturel, social ou de solidarité. Objectif : valoriser davantage la variété des propositions, dans tous les domaines et faciliter les démarches.

Infos et inscriptions
Ce jour-là, il sera ainsi possible d'adhérer au club de pétanque, de s'inscrire à la bibliothèque ou aux activités du Carroi, qu'elles soient sportives ou ludiques. Le Carroi en profitera également pour ouvrir sa billetterie et proposer l'achat de places de spectacles pour la saison culturelle 2022/2023. Enfin, l'école municipale de musique donnera des informations et enregistrera les inscriptions.
Au total, une centaine de structures seront mobilisées, à l'intérieur et à l'extérieur du complexe sportif, ainsi que dans la salle du tennis de table. À noter toutefois : le centre aquatique L'îlébulle enregistrera les inscriptions sur son propre site pour libérer de la place sur le Forum.
Côté pratique, il sera possible de se restaurer sur place grâce au comité des fêtes et de se désaltérer à la buvette tenue par une association sportive.

Atelier dessin et peinture avec le Carroi.

DE 10H À 17H, ENTRÉE LIBRE.

Acheter ses places

Les places pour la saison culturelle 2022/2023 seront mises en vente le 3 septembre au Forum des sports, de la culture et des associations. Pour bénéficier d'un tarif préférentiel, il suffira d'adhérer au Carroi : 15 euros et 7 euros pour les moins de 18 ans.
Cette même adhésion est également valable pour les activités sportives et ludiques pour lesquelles les inscriptions seront enregistrées au Forum. www.lecarroi.org

HANDICAP / FORMATION

Ils cuisinent POUR VOUS

Chaque vendredi, le restaurant de l'IME ouvre ses portes sur réservation. Fait maison, le repas est cuisiné et servi par de jeunes adultes accueillis dans l'établissement.

Le parfum des brioches sortant du four et de la confiture mijotant dans une bassine en cuivre ferait craquer n'importe quel accroc au régime. Ce matin, Margot, Chloé, Kelly, Kilian et Nolan préparent les douceurs qui seront vendues aux familles et au personnel de l'Institut médico éducatif (IME) de l'Adapéi de la Sarthe, situé à l'Angebaudière. *« Nous faisons régulièrement des pizzas, mais aussi des chocolats à Pâques et à Noël et des confitures l'été »*, expliquent-ils. Dans la cuisine, aux côtés de ces jeunes adultes, Thierry Hardy, éducateur technique spécialisé, donne les consignes et valorise les compétences de chacun.

Ici, comme dans les autres ateliers préprofessionnels de l'IME (horticulture, espaces verts et conditionnement), les jeunes apprennent les savoirs qui leur permettront de se projeter dans l'avenir. Comme Margot ou Nolan, déterminés à passer le CAP cuisine et travailler en milieu ordinaire. Ou Kelly qui aimerait rejoindre la cuisine de l'Esat du Bailleul.

La cuisine de L'Atelier des Saveurs.

Service en salle

Les compétences culinaires ne sont pas les seules en jeu. Car depuis le départ de l'IME de Bazouges-Cré-sur-Loir pour La Flèche, l'atelier cuisine de l'IME s'est ouvert sur l'extérieur. Il est en effet possible de déjeuner au restaurant pédagogique de l'établissement, L'Atelier des Saveurs, chaque vendredi midi, sur réservation. *« Ce sont les jeunes eux-mêmes qui assurent le service en salle,* explique Thierry Hardy. *Cela les amène à travailler la posture, la relation à l'autre, la socialisation… »* Mais aussi à prendre en charge la décoration du restaurant, la rédaction des menus ou encore la prise de rendez-vous, avec les enseignants de l'établissement. *« Un travail d'équipe »*, assure l'éducateur.

Et une fierté visible pour ces jeunes, attentifs au bien être des clients et soucieux de leur proposer un bon moment de dégustation. En prime, le sourire est garanti.

Le chiffre

12

12 euros, c'est le prix du repas à L'Atelier des Saveurs. Le restaurant pédagogique est ouvert le vendredi midi, hors vacances scolaires, de 12h à 13h30. Le menu comprend une entrée, un plat, un dessert, un café ainsi qu'un cocktail de bienvenue. Pour réserver : atelier.saveurs@adapei72.asso.fr

BUDGET PARTICIPATIF / INITIATIVES

Appel À IDÉES

Le deuxième budget participatif sera lancé le 9 septembre. Idées et propositions de réalisations sont attendues jusqu'au 12 octobre.

Alors que les projets lauréats du premier budget participatif entrent dans une phase concrète, la Ville lance sa seconde édition. Objectif : « *Permettre aux citoyens de contribuer à l'aménagement de leur quartier ou de leur ville et partager un projet pour La Flèche* », résume Régis Dangremont, maire adjoint chargé de la Démocratie participative.
Comme l'an dernier, une enveloppe de 100 000 euros est dédiée à la réalisation des projets qui seront retenus. « *Ceux-ci devront être en lien exclusivement avec les compétences de la Ville* », rappelle Jérémie Colomes, chargé de mission Démocratie participative. Autrement dit : seront exclues les idées concernant la voirie ou les mobilités par exemple, à la charge de la Communauté de communes.

En ligne ou dans les urnes
Du 9 septembre au 12 octobre, des bulletins de participation seront disponibles dans les lieux publics. Ils pourront être déposés dans les urnes installées à la mairie, au centre administratif Jean-Virlogeux ou au pôle seniors. Il est également possible de s'inscrire en ligne (jeparticipe.ville-lafleche.fr) ou de profiter des bureaux éphémères ouverts au pôle petite enfance, au cinéma et sur les marchés (dates en pages Agenda).

CONTACT : 06 08 26 86 79
JEPARTICIPE@VILLE-LAFLECHE.FR

Projet lauréat du premier budget participatif, la sécurisation des écoles sera réalisée en septembre avec une signalisation de ce type.

Le comité de suivi se renouvelle : les candidatures sont ouvertes jusqu'au 21 septembre.

Le chiffre

45

En juin, quarante-cinq personnes ont suivi la balade participative autour du thème de l'embellissement, dans le quartier de l'ancienne gare. Suite à cette visite de terrain, une réunion publique aura lieu mercredi 5 octobre à 18h, salle du Bas-Rhin.
Plus d'infos : jeparticipe.ville-lafleche.fr

EN BREF

Semaine bleue
Organisée par le pôle seniors, elle se tiendra à partir du lundi 3 octobre. Le programme des animations est disponible auprès du pôle seniors, 5, rue Fernand-Guillot. laflecheseniors@ville-lafleche.fr, 02 43 48 85 93.

Du hand pour les petits
En septembre, l'USF handball ouvre une catégorie babyhand pour les 3-5 ans. Contact : 02 43 94 61 35 et 06 60 42 00 29.

La reprise au Kid
Le cinéma municipal Le Kid rouvre ses portes mercredi 7 septembre. Le programme est à retrouver sur www.ville-lafleche.fr. À noter : Le Kid accueillera un festival du court-métrage les 8 et 9 octobre.

École municipale de musique
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 septembre, du lundi au vendredi de 13h30 à 19h. 12, rue Pape-Carpantier. Contact : 02 43 48 53 63, musique@ville-lafleche.fr

Conseil municipal
Il se réunira le 26 septembre 19h à la mairie.

ASSOCIATION / SOLIDARITÉ

Passeurs DE SAVOIRS

Bientôt quadragénaire, l'association Lire et Comprendre retourne à ses fondamentaux : l'accompagnement sur-mesure de jeunes et d'adultes.

L'association est à la recherche de nouveaux bénévoles, notamment pour l'accompagnement des jeunes.

Les quatre vice-présidentes et la trésorière de l'association.

Il y a beaucoup de bonne humeur, dans les locaux de Lire et Comprendre pour Vivre, rue Fouquet-de-la-Varenne. Et d'énergie aussi. Il en faut pour accompagner les hommes et femmes, jeunes ou moins jeunes, qui sollicitent les bénévoles de l'association. « *Des personnes de tous horizons*, témoigne Lucie Acdarian, l'une des quatre vice-présidentes. *Certains, dont la langue maternelle n'est pas le français, d'autres qui sont confrontés à des difficultés dans le travail en raison d'un problème d'expression, des jeunes qui veulent préparer un concours... Toute personne en difficulté avec les savoirs de base peut pousser la porte.* »

Aide aux devoirs

Au fil du temps, la palette des accompagnements proposés s'est élargie : remise à niveau en calcul, écriture ou lecture, initiation au code de la route, accès aux outils numériques ; apprentissage du français...

Lire et Comprendre accueille également des jeunes, de l'école primaire au collège. « *Certains viennent faire leurs devoirs dans nos locaux, reprennent confiance en eux et améliorent leurs résultats scolaires* », se félicite Janine Charron.

Cet accompagnement sur-mesure et gratuit est possible grâce à la mobilisation d'une quinzaine de bénévoles.

1 RUE FOUQUET-DE-LA-VARENNE, PERMANENCES LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14H À 16H.
LIREETCOMPRENDREPOURVIVRE@ORANGE.FR
02 43 94 36 19

Bulletin d'inscription

Accueil des nouveaux habitants

La municipalité a le plaisir d'inviter les nouveaux habitants à une matinée découverte de la ville en bus, le samedi 1er octobre à 9h45.
Rendez-vous promenade Foch, devant la pharmacie Henri-IV.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Nombre de participants : .....

MERCI DE RETOURNER CE BULLETIN AVANT LE 21 SEPTEMBRE AU SERVICE COMMUNICATION DE LA VILLE, ESPACE PIERRE-MENDÈS FRANCE, OU DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE AU 02 43 48 53 69

ÉCONOMIE / TOURISME

Une braderie EN CENTRE-VILLE

Le 3 septembre, l'événement Commerc'en Fête sera de retour en centre-ville avec un grand déballage des commerçants et de nouvelles animations.

Anim'en Flech, association de commerçants, artisans et producteurs locaux, organise une nouvelle édition de Commerc'en Fête, samedi 3 septembre, de 9h à 19h. Les commerçants du centre-ville déballeront leurs produits dans la Grande rue, les rues Carnot et Grollier ainsi que sur la place du Marché-au-Blé. Le périmètre sera fermé à la circulation pour laisser le champ libre aux promeneurs.

« *L'ouverture de nouveaux commerces apporte une nouvelle dynamique à l'événement et des commerces extérieurs viendront compléter l'offre*, se réjouit Patricia Méterreau, maire adjointe chargée de l'Action économique locale. *Commerces alimentaires, de vêtements, producteurs, créateurs, libraire… Une quarantaine d'exposants seront présents. C'est un record !* » L'occasion pour les commerçants de clôturer la belle saison estivale due à l'affluence touristique, notamment au camping municipal. Les visiteurs pourront quant à eux, trouver de bonnes affaires pour la rentrée.

Cette année, une quarantaine d'exposants seront présents.

Concerts et animations

Des animations créeront une ambiance de fête sur la place Henri-IV. « *Comme lors des précédentes éditions, un château gonflable sera accessible gratuitement pour les enfants et des nouveautés seront également au programme* », annonce Noémie Vaidie, animatrice d'Anim'en Flech. Sur la scène, le groupe de musique Les Midshell reprendra, avec énergie et humour, des tubes d'hier et d'aujourd'hui. Les organismes privés de sport en salle de La Flèche proposeront des démonstrations et des animations pour faire découvrir leurs activités. Le programme complet est disponible dans les commerces locaux.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'ASSOCIATION @ANIMENFLECH.

Défilés de mode des commerçants, le 1er octobre

Samedi 1er octobre, l'association de commerçants, artisans et producteurs locaux, Anim'en Flech proposera deux défilés de mode commentés, à 11h et 15h, place Henri-IV. Les spectateurs pourront découvrir des tenues de prêt-à-porter, des accessoires et des sous-vêtements disponibles dans les commerces fléchois. Un appel à candidature a été lancé cet été pour trouver des modèles bénévoles ou amateurs, hommes et femmes entre 20 et 70 ans.

© ADOBE STOCK

VIE QUOTIDIENNE / CIRCULATION

Des règles À RESPECTER

Adoptées par de nombreux usagers, les trottinettes électriques doivent se conformer au code de la route. L'enjeu : un usage apaisé de l'espace public.

Depuis octobre 2019, le code de la route les reconnait sous le terme Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) : trottinettes électriques, monoroues, gyropodes ou hoverboards. Comme les autres usagers, les conducteurs de ces engins doivent appliquer les règles du code de la route pour leur sécurité et celle des autres, en particulier des personnes les plus vulnérables.

Pour qui ?
La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 12 ans. À noter : il est interdit de transporter un passager, quel que soit son âge.

Où circuler ?
En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, il est possible d'emprunter les routes dont la vitesse maximale est de 50 km/heure. Hors agglomération, la circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et pistes cyclables. Dans tous les cas, la circulation sur un trottoir est interdite. Quant au stationnement, il peut se faire sur le trottoir, à condition de ne pas gêner la circulation des piétons. À noter : la vitesse ne doit pas dépasser 25 km/heure.

Les équipements obligatoires…
De nuit ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante, les utilisateurs doivent porter un vêtement ou un équipement rétroréfléchissant (un gilet, un brassard...). Les trottinettes électriques doivent être équipées de feux de position avant et arrière, de dispositifs réfléchissants type catadioptres, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

…les équipements recommandés…
En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. De même, le port d'un vêtement réfléchissant est conseillé.

Et l'assurance ?
Elle est obligatoire, comme pour tout type de véhicule terrestre à moteur, y compris dans le cas d'un service de location.

EN SAVOIR PLUS : WWW.SECURITE-ROUTIERE.GOUV.FR

Le chiffre

35

35 euros, c'est le montant de la contravention à laquelle s'expose l'usager qui circule sur un trottoir, porte un casque audio, des écouteurs ou transporte un passager.

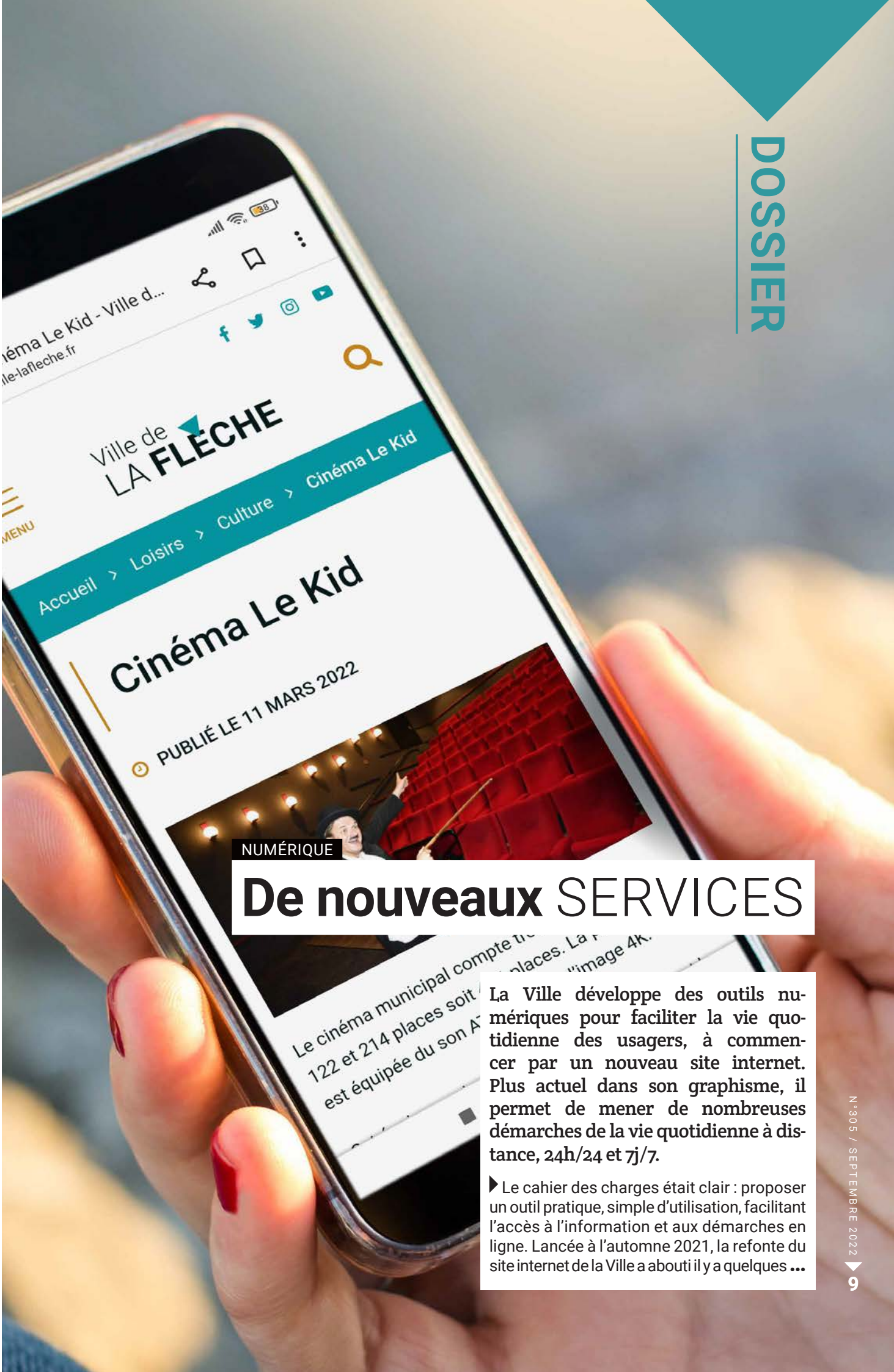

NUMÉRIQUE

De nouveaux SERVICES

La Ville développe des outils numériques pour faciliter la vie quotidienne des usagers, à commencer par un nouveau site internet. Plus actuel dans son graphisme, il permet de mener de nombreuses démarches de la vie quotidienne à distance, 24h/24 et 7j/7.

Le cahier des charges était clair : proposer un outil pratique, simple d'utilisation, facilitant l'accès à l'information et aux démarches en ligne. Lancée à l'automne 2021, la refonte du site internet de la Ville a abouti il y a quelques ...

© ADOBE STOCK

... semaines. « *Ce nouvel outil est à la fois plus simple et plus efficace* », se félicite Jean-Pierre Guichon, conseiller municipal délégué chargé de la Transition numérique. Visuellement plus actuel, le site a également été pensé pour valoriser le dynamisme du territoire et s'adapter aux différentes tailles d'écrans. Et bien sûr, offrir une facilité d'usage. « *Ce que nous n'avions plus avec le précédent, créé en 2005 et rénové en 2014. À moins de bien connaître les compétences de la collectivité, il n'était pas simple de s'y retrouver* », reconnaît Emmanuel Pinson, webmaster de la Ville.

Trois médiateurs

Avec un menu simplifié et une page d'accueil allégée, quelques clics suffisent désormais pour accéder aux services, démarches et informations utiles dans tous les domaines. Y compris les démarches en ligne : demande d'acte de naissance, de logement social, signalement d'un objet perdu ou trouvé... « *Un aspect important pour faciliter le quotidien des personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la mairie ou dont les horaires ne sont pas compatibles avec ceux de nos services* », souligne Jean-Pierre Guichon.

Pour autant, la Ville n'entend pas substituer le numérique à la relation humaine. « *Il reste et restera toujours possible* ...

Dans les écoles, les outils numériques sont utilisés en langues et mathématiques notamment.

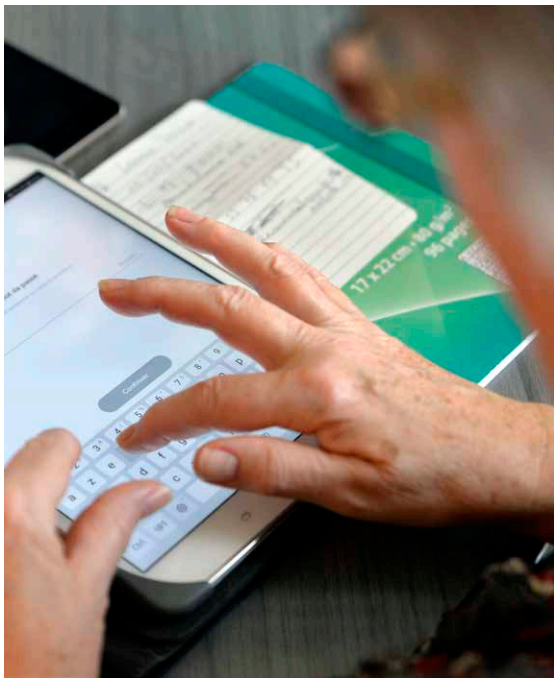

© PHILIPPE NOISETTE

De nombreuses démarches sont réalisables en ligne sur www.ville-lafleche.fr

Sept bornes Wifi offrent un accès gratuit à internet.

© PHILIPPE NOISETTE

... de s'adresser directement aux services municipaux », insiste l'élu. D'autant que la Ville, comme le Centre communal d'action sociale, est bien consciente de la fracture numérique à laquelle se heurtent certaines personnes.
« *Et pas seulement des seniors,* souligne Cédric Forgeard, responsable du service Accompagnement au numérique de la Communauté de communes. *Devant la technicité de certaines démarches en ligne, chacun peut y être confronté.* » C'est pourquoi l'équipe de l'Espace multimédia a été renforcée et compte aujourd'hui trois médiateurs (lire ci-dessous).

Sobriété énergétique

Toujours pour faciliter le quotidien des usagers, Fléchois ou de passage, de nouvelles bornes offrant un accès gratuit au wifi ont été installées sur le territoire : « *De trois en 2019, nous sommes passés à sept* », détaille Didier Trochain, responsable du service Informatique de la Ville et de la Communauté de communes. Pour un coût, dans le même temps, divisé par ... quatre, soit 185 euros TTC par point d'accès, au lieu de 1 800 euros précédemment.
Il est désormais possible de se connecter gratuitement : autour de la mairie, de l'ancien logement du gardien de La Monnerie, de la maison de quartier de Verron, du moulin de La Bruère, des places de la Libération, du Marché-au-Blé et Henri-IV.
« *Cinquante personnes peuvent être en simultanée sur chaque point* », complète le responsable de service. Il suffit pour cela de créer un compte avec un nom et une adresse mail.
« *C'est un véritable service pour les personnes ayant un forfait limité*, estime Jean-Pierre Guichon. *De plus, en étant cinq fois moins énergivore que la 4G, le wifi contribue à la sobriété énergétique.* »
Pratique, pour accéder à l'offre numérique proposée par la Ville, la Communauté de communes, la bibliothèque ou encore le Carroi.
www.ville-lafleche.fr
www.paysflechois.fr
www.bibliothequemunicipale-delafleche.fr et
www.lecarroi.org

zoom sur...

Un accompagnement numérique

Demande de naturalisation, de pension de reversion, de retraite, déclaration à la Caisse d'allocations familiales, dépôt de plainte... Pour toutes ces démarches, et bien d'autres encore, le numérique s'impose. « *Certaines sont très complexes*, reconnaît Cédric Forgeard, l'un des trois animateurs de l'espace multimédia. *Aussi notre mission première est bien d'offrir un accompagnement aux personnes qui ne sont pas autonomes administrativement parlant. Soit parce qu'elles ne sont pas équipées du matériel nécessaire, soit parce qu'elles n'ont pas les compétences requises. Cela concerne aussi bien des seniors que des jeunes, des actifs...* »
Objectifs : obtenir une réponse à la question ou au problème posé par la personne accompagnée et si possible, l'aider à devenir autonome. L'équipe dispose pour cela d'une vingtaine d'ordinateurs et d'une bonne connaissance des arcanes administratives. Chaque semaine, trente à quarante personnes sollicitent ainsi un accompagnement numérique sur rendez-vous.

CONTACT : BOULEVARD DE MONTRÉAL, 02 43 45 59 82. WWW.PAYSFLECHOIS.FR

Cyril Avila, Cédric Forgeard et Jérémy Junay, proposent un accompagnement sur rendez-vous.

« Un site internet simple et efficace »

© PHILIPPE NOISETTE

Jean-Pierre Guichon, conseiller municipal délégué chargé de la Transition numérique

Diriez-vous qu'avec son nouveau site internet, la Ville place le citoyen au cœur de sa réflexion ?
Oui parce que nous avons voulu qu'il soit simple et efficace pour que les usagers puissent s'y repérer facilement et trouver l'information recherchée en quelques clics. Idem pour les démarches en ligne qui sont regroupées sous une même rubrique et clairement identifiées.

Des évolutions sont-elles prévues ?
Dès la rentrée, l'annuaire des associations sera intégré au site. Dans quelques mois il sera également possible de réserver une salle municipale en ligne. D'autres fonctionnalités pourront être développées en fonction des projets que mèneront les services municipaux. Aujourd'hui nous attendons de voir comment les usagers s'en emparent : les retours d'expérience sont les bienvenus pour améliorer encore ce qui peut l'être.

Comment la Ville se protège-t-elle des cyber menaces ?
Le service Informatique de la collectivité est très vigilant sur cette question et y sensibilise l'ensemble des agents via des formations en ligne notamment.
Par ailleurs nous avons récemment fait l'acquisition d'outils pour sécuriser les serveurs informatiques de la Ville. La dépense, de l'ordre de 40 000 euros, démontre que nous ne prenons pas le sujet à la légère. Certaines collectivités, frappées par des attaques informatiques, ont été mises en grande difficulté pendant de nombreux mois.

Qu'en est-il du déploiement de la fibre à La Flèche ?
Les travaux seront achevés courant octobre. J'invite les personnes déjà raccordables à contacter l'opérateur de leur choix le plus tôt possible. C'est lui qui organisera le raccordement du logement et fera venir le technicien habilité à effectuer les travaux nécessaires.

zoom sur...

La Ville sur les réseaux sociaux

Le site internet de la Ville enregistre en moyenne 40 000 visites mensuelles. « *Les statistiques permettent de connaître les attentes des utilisateurs* », commente Emmanuel Pinson, webmaster de la Ville. Dans ce domaine, le cinéma et sa programmation se classent tout en haut du podium, suivi de près par le centre aquatique L'Ilébulle, l'annuaire des associations et les menus de la restauration municipale.
« *Les réseaux sociaux et Facebook en particulier, offrent la possibilité d'échanger directement avec la collectivité, ce que le site internet ne permet pas,* ajoute le webmestre. *Je suis d'ailleurs amené à répondre à de nombreuses questions pratiques posées par les administrés, en message privé ou en commentaire.* »
Sur sa page Facebook, la Ville privilégie les informations pratiques ainsi que les événements municipaux ou communautaires. À noter :
La collectivité est également présente sur Twitter (@ville_lafleche) et Instagram (ville_lafleche).

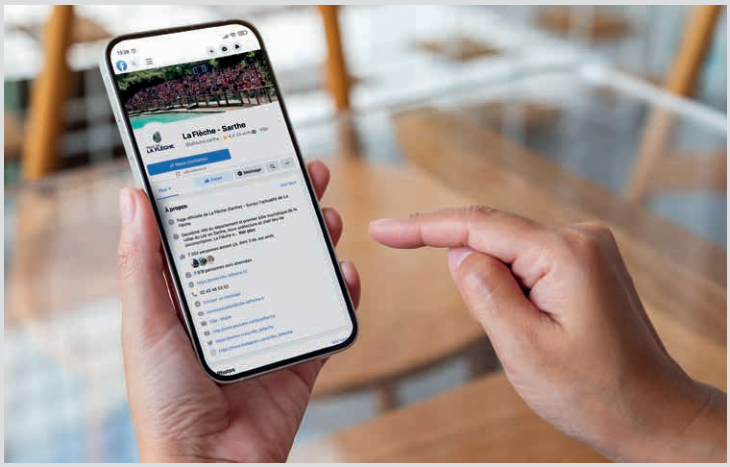

© ADOBE STOCK

Le chiffre

7 636

7 636 personnes suivent le compte Facebook de la Ville de La Flèche. Des abonnés essentiellement fléchois, mais aussi manceaux ou angevins, souvent issus de La Flèche et attachés à leur ville d'origine.

1963
Naissance à Niort

1994
Rencontre avec le Tapis Franc

1995
Installation à La Flèche

2004
Création de la Cie Les Têtes d'atmosphère

© PHILIPPE NOISETTE

CULTURE / GENEVIÈVE DELANNÉ

Une vie DE THÉÂTRE

Cofondatrice de la Cie Les Têtes d'Atmosphère, Geneviève Delanné est une comédienne généreuse qui aime par-dessus tout la rencontre avec le public.

« Lorsque j'étais petite et que je disais aux adultes que je voulais devenir comédienne, je ne comprenais pas leur réaction amusée... Si bien que cela a fini par me paraître impossible », résume Geneviève Delanné.

La jeune fille ressent pourtant déjà profondément cette passion pour le spectacle vivant. *« En particulier pour les pièces engagées, que ma mère, professeur de français, m'emmenait voir à Saint-Nazaire. »*

Après le bac, Geneviève Delanné entame des études de philosophie à Rennes puis Nantes. *« Dans le milieu très intellectuel que je côtoyais, j'avais besoin d'outils de compréhension du monde et d'arguments pour structurer ma pensée*, estime-t-elle. *Mais après la maîtrise, la seule chose qui me faisait envie, c'était le spectacle. »*

Théâtre et chanson

L'étudiante s'installe à Paris, prend des cours de théâtre, rencontre Thierry Delhomme qui deviendra son compagnon et fréquente assidûment les salles de spectacle. *« C'était très formateur de voir jouer ces grands comédiens qui sont nos phares. Ça a nourri toute mon histoire. »*

Puis vient la rencontre avec le Tapis Franc. La troupe vient de s'installer à La Flèche et cherche à s'étoffer. *« On a tout de suite animé des ateliers dans les écoles, on a aussi beaucoup tourné et j'ai adoré cette période. Les Affranchis, le théâtre de rue, cette nécessaire immédiateté pour faire entrer le public dans notre univers... »*

À la séparation du Tapis Franc, Geneviève Delanné et Thierry Delhomme poursuivent l'aventure avec la création de la Cie Les Têtes d'Atmosphère. Théâtre, chanson, ateliers, orgue de barbarie... Les artistes vont au-devant des publics et nouent une relation que savoure Geneviève Delanné : *« J'aime par-dessus tout la relation tissée avec les spectateurs. Dans cette rencontre avec l'humain, je me sens à ma place. »*

RETROUVEZ UN EXTRAIT DE L'INTERVIEW EN VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FLÈCHE.

CULTURE / SPECTACLES

Une nouvelle SAISON

Avec une trentaine de rendez-vous, des formes artistiques variées et des spectacles pour tous les publics, la nouvelle saison culturelle du Carroi sera riche en émotions et surprises.

Le visuel de la saison culturelle, créé par l'artiste Pablito Zago.

© PABLITO ZAGO

De septembre à mai, une trentaine de propositions composent la saison culturelle. Une saison que Richard Le Normand, directeur des Affaires culturelles de la Ville et directeur du Carroi, entend accessible à tous : « *Chacun peut être intéressé par quelque chose à un moment donné*, estime-t-il. *Du bébé de six mois qui vivra son premier spectacle à l'adulte qui n'a jamais fréquenté de théâtre, en passant par l'amateur éclairé.* »

Billetterie le 3 septembre

Comme toujours, les temps forts seront nombreux. Et s'il s'emballe pour tous les artistes qu'il a choisi, Richard Le Normand dévoile toutefois quelques coups de cœur : « *Le cirque exalté, en décembre, co-réalisé avec Sablé-sur-Sarthe ; Pierre Demare, dans le sillage de Stromaë ; Marc Nammour et Loïc Lantoine pour un grand moment musical et textuel ; Pepito Matéo, l'un des meilleurs conteurs français ; l'humoriste Alex Vizorek, dans son nouveau spectacle.* » Leur point commun ? « *Tous abordent des sujets de société essentiels, d'une manière ou d'une autre.* »

Pour en savoir plus, rendez-vous jeudi 1er septembre à 19h au théâtre de la Halle-au-Blé. Richard Le Normand, présentera l'intégralité de la saison à l'aide d'extraits sonores et de vidéos (gratuit). De quoi repérer ses coups de cœur avant l'ouverture de la billetterie, samedi 3 septembre, en ligne et au Forum des sports, de la culture et des associations (lire en page 3).
Puis la soirée d'ouverture se tiendra vendredi 23 septembre avec un concert du groupe Grise Cornac, après une présentation succincte de la saison (lire en page16).

WWW.LECARROI.ORG ET BILLETTERIE.LECARROI.ORG

PATRIMOINE / ANIMATIONS

Un week-end TOUS AZIMUTS

Cabaret *Nos idoles*, à voir le 18 septembre.

© BERTRAND COULON

Une conférence sur Colette Cosnier, une découverte des vitraux de l'église Saint-Thomas, un concert au moulin... Le programme des Journées du patrimoine regorge de propositions mêlant culture et patrimoine. Parmi les temps forts, à noter le rassemblement de véhicules anciens et une exposition sur la Libération du Pays fléchois à Port-Luneau, mais aussi la clôture avec le cabaret *Nos idoles*, dans la cour basse de la mairie, par la Cie Les Assoiffés d'Azur le dimanche à 17h.

LES 17 ET 18 SEPTEMBRE. GRATUIT.
PROGRAMME SUR WWW.VILLE-LAFLECHE.FR

JUSQU'AU LUN. 19 SEPTEMBRE

Perspectural, sculpture réalisée par des élèves du lycée Notre-Dame. Angle des rues Gallieni/Pape-Carpantier.

JUSQU'AU DIM. 16 OCTOBRE

Palissades, exposition de Pablito Zago. **Mercredi et samedi de 15h30 à 18h30, dimanche de 10h à 13h et de 15h30 à 18h30.**

DIM. 11 SEPTEMBRE

Cross triathlon

La Monnerie

Après deux années d'absence, La Monnerie s'apprête à retrouver le cross triathlon organisé par La Flèche Triathlon. Les catégories minimes à master s'élanceront de la plage pour cette épreuve comptant pour le championnat régional, mêlant natation, VTT et trail.
www.la-fleche-triathlon.fr

MAR. 30 AOÛT

Journée dans les Alpes Mancelles avec le pôle seniors. 02 43 48 85 93, laflechese-niors@ville-lafleche.fr

MER. 31 AOÛT

Les concerts du marché. 12h, église Saint-Thomas.

Beach volley avec l'USF volley. **De 19h30 à 22h**, La Monnerie.

JEU. 1ER SEPTEMBRE

Présentation de la saison culturelle 2022/2023. 19h, théâtre de la Halle-au-Blé. Gratuit.

SAM. 3 ET DIM. 4 SEPTEMBRE

Concours départemental Beursault organisé par la Cie d'Arc. **À partir de 14h15 le samedi, de 8h45 et de 14h15 le dimanche,** rue Famille Bizot.

SAM. 3 SEPTEMBRE

Forum des sports, de la culture et des associations. Lire en page 3.

Braderie d'Anim'en Flech. De 9h à 19h, centre-ville. Lire en page 7.

Club poésie. 10h45, bibliothèque municipale.

DIM. 4 SEPTEMBRE

Concours de pêche au coup organisé par l'AAPPMA. **À partir de 9h30**, Le Poulier.

Bric à brac de l'Afda. De 10h à 18h, parc des Carmes.

Randonnée organisée par le comité de quartier Saint-André. La Bruère.

VEN. 9 SEPTEMBRE

Concours de belote de l'amicale du personnel des employés communaux. Salle Printania.

DIM. 11 SEPTEMBRE

S'informer et déposer des idées dans le cadre du budget participatif. De 10h à 12h, place du Marché-au-Blé.

Cross triathlon. La Monnerie. Lire ci-dessus.

Loto organisé par le Rallye Sainte-Colombe. **14h**, salle Printania.

LUN. 12 SEPTEMBRE

Cinéma avec le pôle seniors. 14h, Le Kid. Après la séance, il sera possible de s'informer et de déposer des idées dans le cadre du budget participatif.

MER. 14 SEPTEMBRE

S'informer et déposer des idées dans le cadre du budget participatif. De 10h à 12h, sur le marché.

JEU. 15 SEPTEMBRE

Don du sang, de 15h15 à 19h, salle Printania. Rendez-vous à privilégier sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

DU VEN. 16 AU DIM. 18 SEPTEMBRE

Enduro carpes organisé par l'association des pêcheurs à la ligne. Lac de La Monnerie.

DU SAM. 17 SEPTEMBRE AU DIM. 16 OCTOBRE

Exposition *Au cœur de la savane*. Château des Carmes. Lire ci-contre.

DU SAM. 17 SEPTEMBRE AU DIM. 16 OCTOBRE

Au cœur de la savane

Château des Carmes

Consacrée à la brousse africaine, cette exposition dévoile la faune et les peuples de Tanzanie. Pascal Fournié invite à plonger en immersion dans le monde fascinant de la savane au travers de photos, peintures, films et de dioramas, comme celui illustrant le campement du cinéaste animalier.
Samedi de 14h30 à 18h, dimanche de 10h à 18h. Entrée libre.

SAM. 17 ET DIM. 18 SEPTEMBRE

Concours régional Beursault organisé par la Cie d'Arc. **À partir de 14h15 le samedi, de 8h45 et de 14h15 le dimanche,** rue Famille Bizot.

Journées européennes du patrimoine. Lire page 14.

Régate de voile. La Monnerie.

SAM. 17 SEPTEMBRE

Club poésie. 10h45, bibliothèque municipale.

DIM. 18 SEPTEMBRE

Loto du Gem Le Bon Accueil. 14h, salle Printania.

SAM. 24 ET DIM. 25 SEPTEMBRE

Régate ligue mini J (valides et handicapés) du club de voile. La Monnerie.

SAM. 24 SEPTEMBRE

Rando vélo organisée par des associations verronnaises avec un parcours de 17 km (départ et retour à l'école). Parcours avec spots historiques et aventures. Dans la cour de l'école, informations et répérations avec Cyclopédie, parcours ludique pour les enfants, jeux de roues... **À partir de 8h,** de 7 à 12 euros.

DIM. 25 SEPTEMBRE

S'informer et déposer des idées dans le cadre du budget participatif. De 10h à 12h, place du Marché-au-Blé.

JEU. 29 SEPTEMBRE

Visite du village de Nançay et du Pôle des étoiles, avec le pôle seniors.

S'informer et déposer des idées dans le cadre du budget participatif. De 16h30 à 18h, pôle Petite enfance.

DU JEU. 29 SEPTEMBRE AU LUN. 3 OCTOBRE

Les Jourdain du Loir fêtent Molière avec du cinéma, des lectures de textes, des représentations théâtrales, des concerts de l'école municipale de musique... Contact : lesjourdainduloir@gmail.com

SAM. 1ER OCTOBRE

Club poésie. 10h45, bibliothèque municipale.

Pagayons ensemble contre le cancer, manifestation organisée par l'USF canoë-kayak. Cour et ponton de la mairie.

Défilés de mode. 11h et 15h, place Henri-IV. Lire en page 7.

DIM. 2 OCTOBRE

Loto organisé par le comité des fêtes Henri-Dunant. Salle Printania.

DU LUN. 3 AU DIM. 9 OCTOBRE

Semaine bleue organisée par le pôle seniors : conférence, débat, spectacle...

VEN. 23 SEPTEMBRE

Grise Cornac

Salle Coppélia

Le duo angevin à la patte pop inimitable Grise Cornac donnera le coup d'envoi de la nouvelle saison culturelle le 23 septembre. Le concert sera précédé d'une présentation rapide des spectacles à l'affiche en 2022/2023, entre cirque, théâtre, chanson et humour. 20h30, gratuit. www.lecarroi.org

LUN. 3 OCTOBRE

Cinéma avec le pôle seniors. 14h, Le Kid. Après la séance, il sera possible de s'informer et de déposer des idées dans le cadre du budget participatif.

MER. 5 OCTOBRE

Cross du Prytanée national militaire. La Monnerie.

VEN. 7 OCTOBRE

Escape game. Bibliothèque municipale. Lire ci-dessous.

SAM. 8 ET DIM. 9 OCTOBRE

Festival Court en Flèche. Projection de courts-métrages et de films d'animation, rencontres avec des réalisateurs. Cinéma municipal Le Kid.

SAM. 8 OCTOBRE

Ramarchage avec Natur'enmaine. **10h,** ancienne gare.

DIM. 9 OCTOBRE

Porte ouverte du refuge de l'Afda à l'occasion de la Journée mondiale des animaux. **De 10h à 18h,** route de Cré-sur-Loir.

Thé dansant du comité des fêtes du quartier Saint-André. Salle Printania.

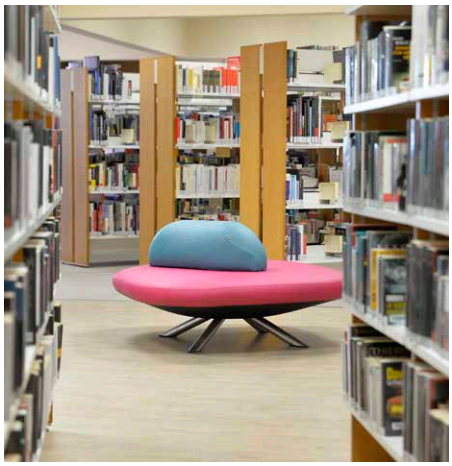

© PHILIPPE NOISETTE

VEN. 7 OCTOBRE

Escape game

Bibliothèque municipale

À l'occasion de la Fête de la science, la bibliothèque propose une enquête grandeur nature. Sens de l'observation, travail d'équipe et esprit d'analyse seront de rigueur pour relever le défi en une heure.
À partir de 14 ans. Gratuit, sur inscription auprès de la bibliothèque municipale, 02 43 48 53 62.

RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR WWW.VILLE-LAFLECHE.FR

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA FLÈCHE SUR INSTAGRAM AVEC #LAFLECHE

9 JUILLET 2022

Record de chaleur et de fréquentation pour le festival Les Affranchis.

22 JUILLET 2022

Soirée jazz avec Kham Meslon et Sweet Back lors des apARTés.

LUNDI 8 AOÛT 2022

La Monnerie, terrain de jeux privilégié de l'été.

Hôtel de Ville

Espace Pierre-Mendès France
Tél. 02 43 48 53 53
contact@ville-lafleche.fr
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (9 h le jeudi), le samedi de 9 h à 12 h (état-civil uniquement)

Numéros utiles

Service quotidienneté
02 43 48 53 77
Problème de voirie, d'éclairage public, de signalisation

Police municipale
02 43 48 53 89

Centre communal d'action sociale
02 43 48 53 59

Service Citoyenneté
02 43 48 53 58
État-civil, carte d'identité, passeport, élections, recensement, location de salles municipales

Objets trouvés/ animaux recueillis
02 43 48 53 89

Pôle seniors
02 43 48 85 93

Cinéma municipal Le Kid
02 43 94 24 30

Bibliothèque municipale
02 43 48 53 62

École municipale de musique
02 43 48 53 63

Le Carroi
02 43 94 08 99

Centre aquatique L'îlébulle
02 43 94 00 25

Point info jeunesse / espace Gambetta
02 43 45 68 55

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Tenir bon !!

Les défis de la rentrée sont nombreux, et tout le monde doit reprendre le rythme.
Pour vos élus de l'opposition, il s'agit de continuer à relayer les attentes, et les besoins des Fléchois qui nous interpellent régulièrement. Nous sommes toujours présents dans nos commissions de travail pour transmettre nos avis et les vôtres. C'est tout l'esprit d'une démocratie vivante.
Nous n'hésitons pas à soulever en Conseil Municipal nos préoccupations, nos inquiétudes sur les finances de la ville. Les dépenses augmentent plus vite que les recettes, et nous rappelons à chaque fois qu'il est urgent de faire des économies, de prioriser les dépenses d'investissement les plus urgentes et les plus attendues par les Fléchois car les dépenses de prestige sont terminées.
En juin nous avons reparlé de la taxe sur le foncier bâti qui sera désormais payée uniquement par les propriétaires et que celle-ci serait lourdement impactée par l'inflation galopante de 2022.Nous avons aussi proposé pour 2023 une baisse de cet impôt foncier pour retrouver une certaine équité fiscale aussitôt critiquée et refusée par les élus de gauche. Pourtant c'est avec tous les Fléchois qu'il faut composer et vos 5 élus d'opposition s'attachent par leur travail à incarner une droite « *sociale* » et non « *populiste* » comme nous l'avons entendu au dernier conseil municipal. Elle ne dévie pas, elle respecte ses engagements, ne retourne pas sa veste avec les aléas des évènements, elle tient bon !!
Bonne rentrée à tous !!

« Ensemble pour le renouveau de La Flèche »

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Embelllir la ville avec vous

La Flèche est labélisée depuis de nombreuses années au titre des villes et villages fleuris et met en œuvre une politique d'embellissement des quartiers qui mobilise 15 agents affectés au service des espaces verts. La totalité des plantes qui agrémentent nos rues poussent dans les serres municipales, service que vous appréciez de visiter à l'occasion des portes ouvertes.
La Ville organise chaque année depuis plus de 60 ans le concours des maisons fleuries. Vous étiez 81 participants. Outre le plaisir du jardinage et de l'entretien des végétaux, fleurir un jardin, une terrasse ou un balcon, c'est aussi rendre la vie plus agréable au regard de tous. Parce que nous voulons aller plus loin et vous impliquer dans la mise en valeur des quartiers, un atelier participatif réunissant élus, agents et habitants s'est tenu dans le quartier de la gare afin de permettre aux riverains de choisir les plantes qui seront installées dans les massifs dans les prochains mois. Cette démarche a vocation à être étendue à d'autres secteurs dans les années à venir.
Enfin, la propreté de la ville est l'affaire de chacun d'entre nous. La ville n'est pas sale mais elle est souillée par le comportement de certains qui jettent leurs mégots, leurs papiers, leur chewing-gum ou abandonnent les déjections de leur chien. Cesser d'agir de la sorte, c'est simple, rapide et respectueux de vos voisins, des habitants et des visiteurs ainsi que du travail des agents municipaux et communautaires.
La ville est belle, faisons tous le nécessaire pour qu'elle le reste en toute circonstance.

« La Flèche, territoire de projets »

Pour prendre rendez-vous avec un élu : 02 43 48 53 51

NADINE GRELET-CERTENAIS

Maire

Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois

RÉGIS DANGREMONT

Maire adjoint *chargé de la Démocratie participative et des finances*

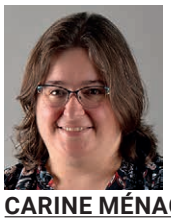

CARINE MÉNAGE

Maire adjointe *chargée de la Culture (animation patrimoniale et culturelle, cinéma, école de musique, bibliothèque) et de la communication*

Vice-présidente du Pays fléchois

MICHEL LANGLOIS

Maire adjoint *chargé des Solidarités (CCAS, logement, handicap, économie sociale et solidaire, tranquillité publique)*

Conseiller délégué communautaire

PATRICIA MÉTERREAU

Maire adjointe *chargée de l'Action économique locale (commerce et artisanat, droits de place, marchés et foires), des cimetières, de la citoyenneté et des ressources humaines*

NICOLAS CHAUVIN

Maire adjoint *chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable (urbanisme, tourisme local durable, bâtiments communaux, espaces verts, camping, Agenda 21)*

Vice-président du Pays fléchois

MICHÈLE JUGUIN-LALOYER

Maire adjointe *chargée de Bien grandir à La Flèche (jeunesse, éducation, écoles, conseil municipal enfants, restauration scolaire)*

AMADOU KOUYATÉ

Maire adjoint *chargé de la Ville sportive et du vivre ensemble (politique sportive, associations sportives, vie associative, relations internationales, comité de jumelage)*

FRANÇOISE RACHET

Maire adjointe *chargée de La Flèche pour tous les âges (intergénération, fêtes et cérémonies, comité des fêtes, pôle seniors)*

CLAUDE JAUNAY

Maire adjoint *chargé des Services au public, eau et assainissement, éclairage public, accessibilité, voirie*

Vice-président du Pays fléchois

JEAN-PIERRE GUICHON

Conseiller municipal délégué *chargé de la Transition numérique et de la mobilité*

Vice-président du Pays fléchois

HERNANI TEIXEIRA

Conseiller municipal délégué *chargé des questions relatives aux associations sportives*

Naissances

Marius Donnet, Roméo Lauro, Louisa Travaillard, Noam Travaillard, Jade Hardonniere, Haïna Bachelet, Aaron Legarçon, Mya Lemesle, Meyrone Hardouin, Trinity Sei, Liv Vieux, Alma El Sanguidi, Noah Cebrant

Mariages

Coralie Lucien et Steven Florenceau, Emmanuelle Blossier et Thomas Dupin, Julie Lauger et Jérôme Devanne, Laurence Marty et Régis Pineau, Camille Jahiel et Kévin Didelot, Ahlem Sarray et Richard Granier

Décès

Gisèle Tessier veuve Baudouin, Philippe Portier, Martine Bourdin veuve Bouquet, Germaine Hamelin veuve Leloup, Raymonde Aubert épouse Bouquet, Louis Fronteau, Joséphine Peltier veuve Ouillot, Simone Prézelin veuve Rabouan, Marthe Chevallier veuve Vaidie, Odette Choisne veuve Blanchard, Gisèle Tessier veuve Baudouin, Suzanne Bougard veuve Pinson, André Greffier, Yvonne Bouchenoire veuve Paris, Colette Rocher veuve Gautier, Camille Gallou, Raymonde Aubert épouse Bouquet, Kévin Deprès, René Bodereau, André Métivier, Roland Touzé, Yvette Rimbault veuve Lebled, Jeannine Guillard, Patrick Noret

Budget participatif 2

Proposez vos idées

jusqu'au 12 octobre 2022

sur **https://jeparticipe.ville-lafleche.fr**

ou par **formulaire papier** disponible en mairie

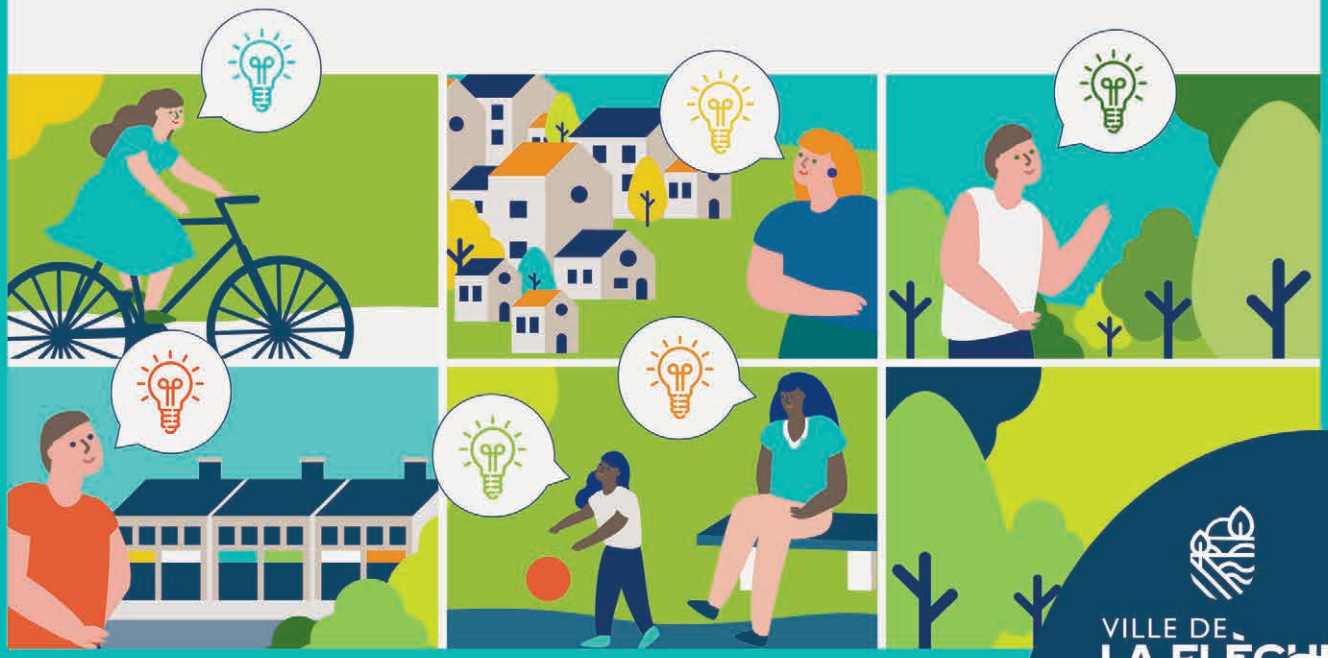

VILLE DE LA FLÈCHE